



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Limoges, le 31/08/2019

Sandrine Maud
Inspectrice pédagogique régionale d'espagnol

à

Mesdames et Messieurs les professeurs
d'espagnol

S/c des Mesdames et Messieurs les Chefs
d'Etablissement

Service

Service des IA-IPR
Affaire suivie par
Sandrine Maud

Téléphone (secrétariat)
05 55 11 43 29

Mél
sandrine.maud@ac-limoges.fr
Site internet
<http://www.ac-limoges.fr>

Rectorat
adresse postale
13 rue François Chénieux
CS 23124
87031 Limoges cedex 1

Objet : Lettre de rentrée 2019

Chers collègues,

C'est avec beaucoup de plaisir que j'accueille dans notre belle académie Madame Catherine Plankeele, nouvelle IA-IPR d'anglais.

Cadre général

Enseignement des langues et enseignement en langues

Nous le savons, l'apprentissage des langues vivantes joue un rôle fondamental dans l'enrichissement intellectuel et humain de nos élèves en les ouvrant à la diversité des langues mais aussi à la complémentarité des points de vue. A cet égard, l'ouverture des langues vivantes aux autres disciplines, dans le cadre de projets réfléchis centrés sur le développement et la formation de l'élève, relève d'un enjeu essentiel de la démarche d'apprentissage. Ces différents projets pourront également être valorisés lors de la semaine des langues.

Nous avons donc choisi de proposer au PAF une journée de formation destinée aux professeurs de discipline non linguistique (DNL), quelle que soit la langue dans laquelle ils enseignent. Madame Plankeele et moi-même comptons sur vous afin de relayer cette information auprès de vos collègues, qu'ils soient titulaires ou non de la certification complémentaire, et quelle que soit leur discipline d'origine (référence du stage : « PLD, enseigner une DNL », dispositif n°19A0220125, p.63).

Suite au rapport Manes-Taylor, *Propositions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères, oser dire le nouveau monde*, « le plan langues » sera décliné dans chaque académie autour de trois axes :

- Un meilleur accompagnement des PE dans l'enseignement des langues vivantes
- Une exposition plus large des élèves aux langues
- Une articulation plus forte entre langue et international



Dispositif « devoirs faits » au collège

Il s'agit d'un outil précieux pour envisager de façon cohérente l'articulation entre le travail dans la classe et celui mené hors de la classe. La mise en place d'une coordination du dispositif peut permettre une répartition plus harmonieuse et équilibrée de la charge de travail des élèves, qui disposent, par ailleurs, d'une aide afin de réaliser les tâches demandées. Celles-ci peuvent être très variées : exercices de préparation, de pratique (mémorisation, fixation de notions), de poursuite (réinvestissement de ce qui a été vu en classe dans d'autres situations), de création ou réflexion à partir d'éléments déjà travaillés. Ces tâches sont articulées à celles demandées en classe et ne se substituent pas à elles. Ce dispositif peut permettre de développer un dialogue entre l'enseignant prescripteur des devoirs et les personnes accompagnatrices dans leur réalisation. De ce fait la question de l'articulation travail dans/hors la classe peut être abordée de manière renouvelée. Sur ce sujet, chacun pourra se reporter au vademecum national *devoirs faits*, à celui réalisé dans l'académie (adressé à tous les collèges l'an passé) et à la formation proposée par Mesdames Bisson et Feder (disponible sur le site académique disciplinaire).

Enseignement de l'espagnol dans l'académie

Au seuil de cette nouvelle année scolaire, je suis heureuse d'accueillir celles et ceux qui nous rejoignent en ce mois de septembre. Je félicite les lauréats des concours qui intègrent une académie dynamique et résolument attachée à la formation, académie au sein de laquelle le développement professionnel des enseignants est une réelle priorité. J'adresse mes remerciements à l'ensemble des équipes pédagogiques qui œuvrent à l'accompagnement et à la réussite de tous les élèves, avec une pensée plus particulière pour les tuteurs et les formateurs académiques qui partagent leurs compétences et leur enthousiasme. Leur investissement sera encore important en cette année marquée par la réforme du lycée et du baccalauréat. Je sais pouvoir compter sur eux et sur vous tous pour la mise en œuvre des nouveaux programmes et des nouvelles modalités d'évaluation.

Formation initiale

Nous accueillons 11 professeurs stagiaires qui seront affectés à mi-temps en établissement et qui recevront une formation au sein de l'ESPE. Je remercie Madame Thibaud et Monsieur Vercher, formateurs ESPE, pour leur travail et leur implication, ainsi que les tuteurs, que j'ai parfois sollicités tardivement et qui ont accepté d'accompagner ces nouveaux collègues. La formation initiale est essentielle : elle doit permettre aux professeurs de consolider leurs savoirs disciplinaires, de se nourrir du meilleur de la recherche et de bénéficier de l'expérience des meilleures pédagogies.

Formation continue

La variété et la qualité des formations proposées dans notre discipline a permis une augmentation des inscriptions depuis plusieurs années. L'assiduité à ces journées de stage témoigne de votre souci de poursuivre votre réflexion sur vos pratiques pédagogiques. J'espère que cette année encore, les formations proposées au PAF répondront à vos besoins et rencontreront le même succès que les années précédentes.



Suite au questionnaire qui vous a été transmis en mai, voici les formations qui vous seront proposées :

- Faire travailler les activités de réception (Mme Thibaud et M. Vercher)
- L'erreur, que devons-nous en faire ? (Mme Bisson)
- Le document visuel (Mme Lafond et Mme Ricard)
- Escape Game J2, (Mme Cotineau, Mme Roussy-Cousin et Mme Santos)
- Les formations « Faire travailler l'expression écrite » et « Escape game J1 » seront reconduites afin que les professeurs qui n'ont pu y participer en 2018-2019 puissent en bénéficier. A public désigné, elles auront lieu avant les vacances de Toussaint et ne sont pas prises en compte dans le nombre de formations auquel vous avez droit. Je vous adresserai un mail prochainement afin d'établir la liste des professeurs intéressés.

J'animerai également avec M. Glandières, IA-IPR de SVT une formation pour mieux accompagner et prendre en compte les élèves en situation de handicap. (PLD : accompagner les élèves « dys », dispositif n°19A0220141, p. 67).

La campagne d'inscription du PAF aura lieu du **2 au 29 septembre 2019**.

Une journée de formation concernant la réforme du baccalauréat et les nouvelles épreuves de contrôle continu sera proposée en novembre 2019 à tous les professeurs de lycée de l'académie. Cette formation sera à public désigné.

Cette année encore, une préparation à l'agrégation interne d'espagnol est proposée dans l'académie. J'adresse tous mes encouragements aux enseignants qui ont décidé de préparer ce concours exigeant et je remercie Madame Roussy-Cousin et Mme Ruffier qui ont en charge le pilotage de cette formation.

Enfin, je porte une attention particulière à l'accueil, à la formation et à l'accompagnement des professeurs non titulaires. Un tutorat à destination des professeurs contractuels sera mis en place chaque fois que cela sera possible et je remercie d'ores et déjà tous ceux qui ont accepté cette mission ainsi que toute autre forme d'accompagnement. Afin de construire et conforter leurs compétences professionnelles, les enseignants contractuels bénéficieront de formations transversales et disciplinaires.

Soyez assurés que je serai mobilisée et à vos côtés dans la mise en œuvre des réformes, dans la conduite des expérimentations que vous pourrez mener auprès de vos élèves, dans la réflexion pédagogique et didactique que vous engagerez au quotidien, individuellement et collectivement.

PPCR

Lors de l'année écoulée, 19 professeurs d'espagnol (du 6^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} échelon) ont bénéficié d'un rendez-vous carrière et 20 se sont vus proposer une visite d'accompagnement. Mon choix s'est porté sur les professeurs contractuels et les enseignants ayant passé le 9^{ème} échelon et n'étant plus éligibles au rendez-vous de carrière.



Dans un souci environnemental, je demanderai aux collègues que je verrai (en rendez-vous de carrière ou en visite conseil) de bien vouloir me transmettre leurs documents au format numérique (par mail ou sur clé USB) et de tenir à ma disposition en version papier les seuls documents nécessaires à la séance observée.



Baccalauréat

Votre professionnalisme a permis le bon déroulement de la session 2019 et je vous en remercie. Je rappelle néanmoins que les épreuves en cours d'année (CO et EOC-EOI) sont des épreuves d'examen qui répondent à un cadre réglementaire. Il convient que chaque enseignant le respecte afin de garantir l'équité entre les candidats. Les services de la DEC publient chaque année une circulaire académique qui rappelle les modalités d'épreuves. Ce document, qui doit impérativement être connu de tous, est également mis en ligne sur le site académique.

Dans le cadre de la réforme du baccalauréat, notre académie contribue à la conception de la banque nationale de sujets. Ce travail n'aurait pas été possible sans l'investissement estival de plusieurs d'entre vous.

Les assistants

Les dix assistants de langue espagnole seront accueillis officiellement le mardi 1^{er} octobre 2019 au rectorat. Pour la première fois, un de nos assistants interviendra dans le 1^{er} degré puisqu'une expérimentation est mise en place dans plusieurs écoles de Saint-Junien.

Je rappelle qu'un guide, à destination des établissements d'accueil, est en ligne sur le site disciplinaire. Il vous indique comment utiliser au mieux les compétences de l'assistant, véritable plus-value pour nos élèves.

Les berceaux d'affectation ainsi que le volume horaire attribué évoluent en fonction des besoins et des demandes qui sont chaque année plus nombreuses. Pour rappel, le cahier des charges est disponible chaque année sur le site académique et doit être retourné dans les délais impartis.

L'ouverture vers l'international

Suite à la signature en mars 2018 d'une convention entre l'académie de Limoges et la *Consejería de Canarias*, de nombreux projets ont vu le jour : mobilité collective dans le cadre d'échanges entre établissements, mobilités individuelles de 3 semaines pour quelques élèves de Bachibac, C'est également dans le cadre de ce partenariat qu'a eu lieu l'échange poste à poste de trois mois pour quatre enseignantes de l'académie.

Tous les projets d'ouverture à l'international sont indéniablement bénéfiques pour les élèves et j'encourage toutes les équipes à favoriser la mobilité et à nouer des partenariats avec des établissements étrangers. Dans un souci d'équité, l'École a le souci de favoriser une ouverture européenne et internationale qui ne soit pas réservée à quelques-uns mais bénéficie à tous.

Le site académique

Le nombre de visites quotidiennes montre l'intérêt de cet outil. Les informations proposées sont variées (textes officiels, stages PAF, réformes, examens, actualité culturelle, etc.) et mises en jour très régulièrement. Vitrine de notre discipline, le site académique vous est ouvert. N'hésitez pas à proposer des informations, des ressources à partager ou la présentation de vos projets.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année scolaire.

Sandrine Maud
Inspectrice d'Académie – Inspectrice Pédagogique Régionale
Langues vivantes - Espagnol